



**Présenter son projet professionnel en Master 1 ICCRÉA  
(Facultatif)**

Les attendus du Master ICCRÉA concernant la présentation du projet professionnel des candidat.e.s sont les suivants :

- montrer la cohérence entre le choix du Master et le parcours antérieur du/de la candidat.e : toutes les expériences, universitaires ou non, entrant dans le champ des industries culturelles et créatives, seront mentionnées ;
- montrer une bonne connaissance des trois parcours de Master 2, et présenter un argumentaire précisant le choix qui pourra être fait par le/la candidat.e à l'issue de l'année de Master 1 ;
- évoquer un ou plusieurs métiers, entrant dans le champ des industries culturelles et créatives, vers lesquels le/la candidat.e pourrait se diriger à l'issue de la formation, en fonction de ses goûts personnels et de son appétence pour telle ou telle mission.

Ces trois points pourront être abordés dans un document n'excédant pas une page.